Certificat de Compétences en Entreprise : Gérer les opérations à l'international

International - Import/Export - Douane - 2025

La formation en résumé

Le Certificat des Compétences en Entreprise (CCE) est un dispositif qui permet aux individus de certifier des compétences transverses, mises en œuvre dans un cadre professionnel ou extra professionnel. Le CCE est une **certification professionnelle délivrée par CCI France** et **enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le code RS5371**. Sa reconnaissance est **nationale** et **valable à vie**.

La certification peut prendre la forme d'une étude de cas de 3 heures (faisant suite à un parcours de formation conseillé) ou d'un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable). Dans ces deux cas, un jury de validation se réunit.

La certification vous permet de **mobiliser votre CPF pour financer** tout ou une partie du parcours de formation ou de l'accompagnement préalable, ainsi que l'examen de certification.

Les + de la certification :

Participe à la sécurisation de son parcours professionnel avec une certification reconnue et valable à vie

Formalise et homogénéise les pratiques métiers

Professionnalise, motive et fidélise les collaborateurs

Valorise l'investissement et les compétences des collaborateurs par un dispositif souple et rapide

Répertoire Spécifique de France Compétences : 5371

Objectifs :

- Capitaliser sur son expérience professionnelle de gestionnaire d'opérations à l'international et valoriser ses compétences
- Maintenir et développer son employabilité
- En réussissant cette certification, vous validerez les compétences suivantes :
  - Préparer des opérations d'import/export
  - Superviser et sécuriser des opérations douanières
  - Gérer la chaîne documentaire import/export à l'international

Participants :

- Toute personne en charge et/ou responsable des flux de marchandises intracommunautaires et/ou avec les pays tiers : gestionnaires d'opérations import-export, responsables ADV, assistants import-export
- Toute personne, salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi, souhaitant faire certifier ses compétences en gestion d'opérations à l'international
- La certification CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé au cours des cinq dernières années une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné

500 €

(non assujetti à la TVA)
+ prix du cycle de formations conseillé au préalable ou l'accompagnement au portefeuille de preuves

0,5 jours

Validation par une étude de cas (3 heures) ou par un portefeuille de preuves (avec ou sans accompagnement individuel préalable)

Certificat de compétences en entreprise

Eligible au CPF

Formation certifiante

Best of

Appartient au(x) cycle(s) :

Formation certifiante Gérer les opérations à l'international

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 22/05
- 10/07
- 16/10
- 18/12

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 18/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 18/12

Prérequis :

- Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé au cours des cinq dernières années une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné

- Un entretien préalable permettra d'expliquer le processus, de valider l'expérience du candidat, de valider son projet et de construire son parcours de formation.

- CCI formation vous recommande d'avoir suivi au préalable la formation certifiante Gérer les opérations à l'international (63h) et de compléter si besoin par toute autre formation liée à la douane, au transport international, à la gestion ou l'organisation d'une opération d'import-export

Le contenu

RÉFÉRENTIEL SUR LEQUEL SERA BASÉE L'ÉVALUATION :

Préparation des opérations d'import/export

- Analyser le contexte de mise en œuvre d'une opération d'import/export, en repérant les obligations et procédures résultant du cadre légal et règlementaire international et spécifique à la zone d'importation ou d'exportation à l'appui de sources fiables et actualisées, afin d'évaluer les contraintes à prendre en compte et les risques associés
- Déterminer l'Incoterm à utiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'une opération d'import/export à l'international, en tenant compte des spécificités du marché concerné et notamment des modalités de transport des marchandises, afin d'évaluer son impact et ses modalités de prise de compte sur l'organisation des opérations.
- Définir la nature et l'ordonnancement des actions à mettre en œuvre pour réaliser une opération d'import/export, en veillant au respect des processus et consignes de l'entreprise et en organisant la concertation avec les différentes parties prenantes internes et externes de la transaction, afin de sécuriser les opérations et de garantir leur conformité au regard des obligations règlementaires et contractuelles.

Contractualisation, supervision et sécurisation des opérations douanières

- Évaluer les risques et coûts associés d'une opération douanière, en analysant les obligations et procédures déclaratives à réaliser pour le dédouanement des marchandises et en tenant compte des barrières tarifaires et non tarifaires, afin d'identifier les moyens et actions permettant de sécuriser l'opération et d'en minorer les coûts.
- Réaliser le dédouanement des marchandises, en tenant compte des paramètres intervenant dans le calcul des droits et taxes à payer et en identifiant les éventuels régimes douaniers permettant d'optimiser le coût de l'opération, afin de garantir la mise à disposition des marchandises dans des conditions tarifaires optimales pour son entreprise.
- Définir la solution transport à utiliser pour l'acheminement des marchandises au regard de l'Incoterm, en sélectionnant les prestataires chargés de l'opération selon des critères de qualité, coûts et délais et en souscrivant, le cas échéant, une assurance ad-valorem, afin de sécuriser l'opération et de se prémunir de tout risque de perte ou d'accident.

Gestion de la chaîne documentaire import/export à l’international

- Identifier les exigences documentaires et les formalités et procédures associées pour réaliser une opération d’import/export, en prenant en considération les spécificités du marché, de la nature des biens concernés, de la règlementation internationale et de celle propre à la zone de provenance ou de destination des marchandises, afin de recenser de façon exhaustive et suffisante les documents à produire et les formalités à remplir.
- Réaliser la documentation et les procédures associées à l’opération d’import/export à l’international, en veillant à l’exactitude et à la suffisance des informations renseignées et en respectant les délais impartis pour leur production, afin de garantir la conformité et la légalité des opérations et le respect des exigences documentaires contractuelles.
- Contribuer à l’efficacité de la gestion de la chaîne documentaire import/export de l’entreprise, en identifiant et en mettant en œuvre les outils et procédures dématérialisés en concertation avec les acteurs et services concernés, afin d’optimiser le traitement des opérations à l’international.

Les + de la certification :

- Dispositif souple et rapide de certification
- Reconnaissance nationale des compétences par cette certification valable à vie
- Valorisation de son parcours professionnel individuel
- Maintien et développement de l'employabilité

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Le certificat de compétences en entreprise est un dispositif permettant aux individus de se voir certifier des compétences transverses ou support aux organisations, construites et mises en œuvre dans un cadre professionnel ou extra professionnel. L'évaluation se fait soit via une épreuve écrite (étude de cas de 3 heures) basée sur le référentiel de compétences visées soit par constitution d'un portefeuille de preuves (avec ou sans accompagnement). Dans les deux cas, un jury de validation se réunit en vue de la délivrance du CCE.

Obtention du certificat : si 80% des critères du référentiel sont validés

Instance de certification : CCI France